



ROYAUME DE BELGIQUE

Ministre des Affaires étrangères,
des Affaires européennes et du Commerce extérieur,
et des Institutions culturelles fédérales

Groupe Racines et dignité
grouperacinesetdignite@protonmail.com

vos références
13-09-2023

vos références
[xxxxx]

nos références
[xxxxx]
à mentionner dans toute correspondance

date
24 OCT. 2023

Objet: Adoptions illégales – dossier des enfants roumains

Mesdames, Messieurs,

J'ai bien pris connaissance de votre courrier et du dossier remis à mon cabinet le 15 septembre dernier.

Comme ma collaboratrice, Anne JUNION, a pu l'expliquer à madame Leroy lorsqu'elle l'a rencontrée, je prends très au sérieux le suivi de la résolution adoptée le 9 juin 2022 par la Chambre des Représentants de Belgique.

Je regrette de ne pas avoir pu rencontrer de représentant de votre association le 11 septembre dernier à l'occasion de l'entretien que j'ai eu avec les représentants d'adoptés mais aussi d'adoptants d'autres associations, qui sont venus me relater leur récit poignant.

Je retrouve dans les documents que vous m'avez transmis ce désir profond de vérité et de reconnaissance de la souffrance que vous devez endurer.

Soyez assurés que mon département et moi-même mettons tout en œuvre pour vous aider en ce sens. Chacun de vos témoignages est à cet égard précieux et source d'inspiration.

Le travail de recherche mené à mon insistance au sein de mon administration est d'envergure.

L'ensemble des archives des services de l'état civil a été examiné durant l'été afin d'en extraire toutes les informations utiles. Celles-ci doivent encore être croisées avec les données qui doivent nous parvenir de tous nos postes diplomatiques et consulaires, suite à la demande que je leur avais adressée en avril dernier.

Par ailleurs, les archives plus anciennes du département ont également été examinées par le service ICT 5.2.

Toutes ces recherches demandent énormément de temps et il est apparu que, pour ce qui est des informations contenues dans les plus vieux dossiers archivés au service ICT, le concours de chercheurs qui connaissent bien la problématique des adoptions illégales, est précieux pour orienter plus efficacement le travail de recherche.

C'est ainsi que j'ai encouragé les représentants des associations présentes à la réunion du 11 septembre dernier, à se rendre personnellement au service ICT 5.2 avec les informations qu'ils détenaient, s'ils souhaitaient aller plus en profondeur dans leur travail d'investigation.

Par ailleurs, je viens d'adresser à mon collègue, le ministre de la justice, les informations utiles recueillies par certains de nos postes auprès de autorités nationales des pays partenaires (Suède, Pays-Bas, France, Suisse notamment) qui ont accepté de partager avec nous leur expérience en matière de gestion des dossiers d'adoption illégale.

J'ai également personnellement écrit à mes homologues dans plusieurs pays fortement touchés par cette problématique, comme pays d'origine des adoptés, pour leur demander leur concours dans la recherche de la vérité.

Parallèlement au travail accompli par mon département, le ministre de la justice ainsi que les ministres des trois communautés du pays compétents pour cette matière, sont aussi en train de mener des recherches de grande ampleur.

Tout ceci devra aboutir à un travail coordonné entre les différentes autorités compétentes. La Belgique, vous le savez, est un pays fédéral dans lequel les compétences sont partagées entre différents niveaux de pouvoirs, ce qui rend la coordination un peu complexe à organiser mais je peux vous assurer que tout le monde est mobilisé.

Enfin, soyez assurés que les informations que vous m'avez communiquées à propos des adoptions illégales au départ de la Roumanie seront analysées avec la plus grande attention par mes services.

Je reste à votre entière écoute.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.



Hadja Lahbib

